

Financière 2M2B

**Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 400 000 euros
Siège social : 110 route des Esserts 74330 MESIGNY**

841 345 515 RCS ANNECY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 23 MARS 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 117 633,30 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	117 633,30 euros
A la réserve légale Qui se trouve intégralement dotée	15 070,25 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 1 euro par part	40 000,00 euros
Le solde, soit En totalité au compte « autres réserves » Qui est ainsi porté de 365 665,40 euros à 428 228,45 euros.	62 563,05 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende serait mis en paiement à compter de ce jour et en fonction des disponibilités de la société.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte,

B7

ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

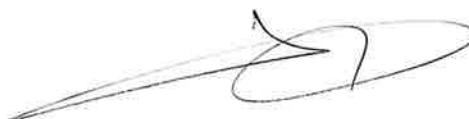
L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués (euros)	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (euros)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (euros)
N-1	36 000,00 s	36 000,00	0,00
N-2	36 000,00	36 000,00	0,00
N-3	36 000,00	Néant	Néant

Certifié conforme
La Gérance
Bertrand MONDON



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	402 500.00		402 500.00	402 500.00				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	402 500.00		402 500.00	402 500.00				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	10 656.00		10 656.00	6 434.40	4 221.60	65.61	
	Autres créances	395 901.13		395 901.13	408 240.29	- 12 339.16	- 3.02	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	114 737.76		114 737.76	23 268.26	91 469.50	393.11		
Charges constatées d'avance (3)				30.00	- 30.00	- 100.00		
Total III	521 294.89		521 294.89	437 972.95	83 321.94	19.02		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	923 794.89		923 794.89	840 472.95	83 321.94	9.91		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

certifié conforme 

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2025 12	30/09/2024 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 400 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	400 000.00	400 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	24 929.75	24 326.19	603.56	2.48
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	365 665.40	390 197.81	-24 532.41	-6.29
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	117 633.30	12 071.15	105 562.15	874.50
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	908 228.45	826 595.15	81 633.30	9.88
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	87.91	77.69	10.22	13.15
	Emprunts et dettes financières diverses	2 775.00		2 775.00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 611.10	4 166.40	-1 555.30	-37.33
	Dettes fiscales et sociales	10 092.43	9 633.71	458.72	4.76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	15 566.44	13 877.80	1 688.64	12.17
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		923 794.89	840 472.95	83 321.94	9.91

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

15 566.44 13 877.80

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	66 480.00		66 480.00	57 562.00	8 918.00	15.49
Chiffre d'affaires NET	66 480.00		66 480.00	57 562.00	8 918.00	15.49
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			10.33	5.43	4.90	90.24
Total des Produits d'exploitation (I)			66 490.33	57 567.43	8 922.90	15.50
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			20 788.15	7 885.81	12 902.34	163.61
Impôts, taxes et versements assimilés			1 588.70	1 081.44	507.26	46.91
Salaires et traitements			32 038.25	32 827.80	-789.55	-2.41
Charges sociales			14 590.75	16 725.78	-2 135.03	-12.76
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			28.28	8.46	19.82	234.28
Total des Charges d'exploitation (II)			69 034.13	58 529.29	10 504.84	17.95
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-2 543.80	-961.86	-1 581.94	164.47
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	110 000.00		110 000.00	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 495.10	15 163.01	- 2 667.91	- 17.59
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	122 495.10	15 163.01	107 332.09	707.85
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	122 495.10	15 163.01	107 332.09	707.85
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	119 951.30	14 201.15	105 750.15	744.66
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 318.00	2 130.00	188.00	8.83
Total des produits (I+III+V+VII)	188 985.43	72 730.44	116 254.99	159.84
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	71 352.13	60 659.29	10 692.84	17.63
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	117 633.30	12 071.15	105 562.15	874.50

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

123 947,00 15 163,00

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	11
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Composition du capital social	13
Titres immobilisés	13
Evaluation des créances et des dettes	13
Produits à recevoir	13
Charges à payer	14
Charges et produits constatés d'avance	14
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	15
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	15
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 923 794.89 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 66 480.00 Euros et dégageant un bénéfice de 117 633.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	402 500		
TOTAL	402 500		
TOTAL GENERAL	402 500		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			402 500	402 500
TOTAL			402 500	402 500
TOTAL GENERAL			402 500	402 500

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Etat des créances</u>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	10 656	10 656	
Taxe sur la valeur ajoutée	398	398	
Groupe et associés	395 473	395 473	
Débiteurs divers	30	30	
TOTAL	406 557	406 557	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	88	88		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 611	2 611		
Personnel et comptes rattachés	3 154	3 154		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 308	2 308		
Impôts sur les bénéfices	2 318	2 318		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 452	1 452		
Autres impôts taxes et assimilés	860	860		
Groupe et associés	2 775	2 775		
TOTAL	15 566	15 566		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	400 000			400 000

Ces parts sociales rétribuent les apports en nature reçus à la création de la société le 19/07/2018.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	10 656
Total	10 656

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	88
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 278
Dettes fiscales et sociales	1 811
Total	4 177

Charges et produits constatés d'avance

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	402 500		
Créances rattachées à des participations	10 656		
Autres créances	395 473		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	1
Total	1

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		1 22 495
Dont entreprises liées		1 22 495

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.